

Le 18 avril 2018

À TOUS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

MOUVEMENT DE PERSONNEL À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARPENTAGE ET DU CADASTRE

La Direction générale de l'arpentage et du cadastre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles vous informe des modifications suivantes au sein de son organisation :

M. Bruno Fournier ayant quitté la Direction de l'évolution des opérations liées à l'arpentage et au cadastre, toute question relative aux travaux de rénovation cadastrale doit être adressée à M. Michel Ouellet, chef du Service de la rénovation cadastrale. Cette situation prend effet dès aujourd'hui.

M. Louis-André Desbiens ayant quitté le Service des archives et de l'officialisation, M. Pierre Giguère, devient, à compter du 23 avril, chef du Service des archives et de l'officialisation à la Direction de l'enregistrement du cadastral.

Prenez connaissance du nouvel organigramme en référence.

La Direction générale de l'arpentage et du cadastre

(Avis 18-01)

